

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Arrêté du 21 octobre 2011 modifiant l'arrêté du 23 juin 2011 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie

NOR : MAEF1128924A

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes,

Vu le décret n° 68-728 du 7 août 1968 portant publication de l'échange de lettres des 29 avril et 20 juin 1968 entre la France et l'Algérie concernant le regroupement des sépultures civiles françaises situées dans certains cimetières d'Algérie ;

Vu le plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie, annoncé par le Président de la République, le 3 mars 2003, à Alger ;

Vu l'arrêté du ministère de l'intérieur et des collectivités locales algérien, du 29 juin 2009, portant autorisation de regroupement des cimetières chrétiens en Algérie ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2011 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie ;

Vu l'avis de la mission interministérielle aux rapatriés,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'article 2 de l'arrêté du 23 juin 2011 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 2.* – Les familles pouvant justifier par tout moyen de la sépulture de parents dans les cimetières mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté disposent jusqu'au 31 janvier 2012 pour faire savoir au consul général territorialement compétent si elles souhaitent effectuer le transfert en France, à leurs frais, des restes mortels de leurs défunts. »

Art. 2. – Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, l'ambassadeur de France en République algérienne démocratique et populaire, le consul général de France à Alger, le consul général de France à Annaba et le consul général de France à Oran sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 octobre 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des Français à l'étranger
et de l'administration consulaire,*
F. SAINT-PAUL

A N N E X E

LISTE DES CIMETIÈRES PROPOSÉS POUR LE REGROUPEMENT PAR LA PARTIE FRANÇAISE, RETENUE PAR LA PARTIE ALGÉRIENNE

WILAYA	VILLE	CIMETIÈRES à regrouper
ALGER	El Harrach (cimetière de Belfort)	Reghaia Ain Taya Bordj El Bahri (Bouseklhoul) Bordj El Kifan Dar El Beida

WILAYA	VILLE	CIMETIÈRES à regrouper
	El Biar (cimetière du Mont d'Or)	Baba Hassen Birtouta Bouzaréah Chéragha Delly Ibrahim Draria El Achour Khraicia Mahelma Ouled Fayet Rahmania Saoula Soudania Staoueli Zeralda
	Cimetière du boulevard des Martyrs (BRU)	Birkhadem Bir Mourad Rais
AIN DEFLA	Ain Defla	Arib Cheikh Benyahia El Abadia El Amra El Attaf El Khemis Rouina Sidi Bouabida Sidi Lakhdar
BLIDA	Blida	Bougara Bouinan Chebli El Affroun Larbaa Meftah Oued-El-Alleug
BORDJ-BOU-ARRERIDJ	Bordj-Bou-Argeridj	Khelil Medjana El Annassers
TIPAZA	Cimetière de Cherchell	Sidi Ghiles Gouraya Ain Tagourait Khemisti Bou Ismail Fouka Douaouda
	Cimetière de Hadjout	Ahmeur El Ain Attatba Bourkika Meurad Nador Sidi Rached
TIZI OUZOU	Tizi Ouzou	Ain El Hamman Azzefoune Draa El Mizane
ANNABA	Annaba	Ain Berda Berrahal
BATNA	Batna	Ras El Aioun
EL TARF	El Tarf	Ain El Assel Asfour Bou Hadjar Bouteldja Chihani Zerizer

WILAYA	VILLE	CIMETIÈRES à regrouper
GUELMA	Guelma	Ain Hassainia Ain Larbi Ain Makhlouf Ain Regada Belkheir Bouati Mahmoud Bouchegouf Boukhamouza Boumahra Ahmed El Fedjouj Medjez Sfa Menzel Bouguettya Oued Cheham Oued Zenati Tamlouka
JIJEL	Jijel	Taher Ziama Mansouriah
MILA	Mila	Mila Tadjenanet Tiberguent Zeghaia
OUM-ELBOUAGHI	Oum-Elbouaghi	Ain Babouche Ain Kercha Ain Miila Oum-Elbouaghi
AIN-TEMOUCHENT	Ain-Temouchent	El-Amria Aghlal Ain Kihel Ain Tolba Terga
	Cimetière de Hammam Bouhdjar	Ain El Arba
MOSTAGANEM	Mostaganem	Ain Sidi Cherif Fornaka Sidi Lakhdar Sour Touahria
SIDI BEL ABBES	Sidi Bel Abbès	Teghalimet Sidi Ali Benyoub Tabia Boukhanefis Sidi Khaled Sidi Lahssen Lamtar Hassi Zahana Ben Badis Belarbi Sidi Hamadouche Ain El Berda
TIARET	Tiaret	El Dahmouni Mechraa Safa Medrissa
TISSEMSILT	Tissemsilt	Bordj Bou Naama
TLEMCEM	Tlemcen	Remchi Maghnia Ouled Mimoun Ben Sekran Sidi Abdelli

WILAYA	VILLE	CIMETIÈRES à regrouper
SETIF	Sétif	Ain Arnat Ain Arnat-Bouhira Ain Lahdjar Beni Aziz Beni Fouda El Ouricia
SKIKDA	Skikda	Ain Bouziane Bekkouch Lakhdar El Haddaïk Emdjez Edchich Es Sebt Salah Bouchaour
TEBESSA	Tebessa	Bekkaria Morsott